

# PEINTURE DE TRAÇAGE À DILUER

2021-09/1-PB

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE



## DÉLIMITE NF

PEINTURE DE TRAÇAGE POUR TERRAINS DE SPORTS  
BLANC LUMINEUX - QUALITÉ PROFESSIONNELLE  
FORMULATION À DILUER  
AVEC PIGMENTS BASE NATURELLE  
INOFFENSIFS POUR LES GAZONS

### ► Définition :

La peinture DÉLIMITE NF a une blancheur éclatante mise au point pour et avec les utilisateurs qui désirent un traçage de très haute qualité de leurs terrains de sports engazonnés. DÉLIMITE NF est la peinture nécessaire aux plus exigeants ou au niveau professionnel.

### ► Avantages :

- Convient tout à fait à la plupart des machines actuellement utilisées.
- Traçage lumineux, éclatant et de grande qualité.
- Réversible au gel / dégel
- Impact environnemental totalement maîtrisé et minimisé.
- Totale innocuité vis-à-vis des gazons, sans impact sur le sol et l'environnement : les gazons sont préservés, sans aucune action inhibitrice sur la montée de la chlorophylle.

### ► Domaines d'application :

Traçage de tous types de terrains engazonnés, mais surtout des stades d'honneur et terrains de Ligue 1 et Ligue 2.

### ► Mode d'emploi :

#### Agiter le bidon avant utilisation.

Effectuer la dilution dans un récipient puis transvaser dans l'appareil à tracer. La peinture peut se diluer de 1 pour 2 à 1 pour 9, selon la qualité de blancheur voulue, du matériel utilisé, et en fonction du traçage effectué (1er traçage ou retraçage).

Le nettoyage du matériel doit se faire exclusivement à l'eau. Pour un résultat rapide et efficace, utilisez notre produit **MATER NET**, spécifiquement développé pour conserver un matériel toujours en bon état de fonctionnement. Sans étiquetage sécurité.

DIVISION  
TRAÇAGE DES TERRAINS  
DE SPORTS

### CARACTÉRISTIQUES :

État : fluide onctueux  
Densité : 1,50 +/- 0,05  
Couleur : blanc éclatant  
Odeur : légère  
pH : 9,5 +/- 0,5  
Point éclair : sans

### CLASSIFICATION :

Norme AFNOR NF T 36 005

### DOSAGE :

- 1<sup>er</sup> Traçage :  
de 1 L pour 2 L d'eau  
à 1 L pour 4 L d'eau
- Retraçage :  
de 1 L pour 4 L d'eau  
à 1 L pour 9 L d'eau



# STARLINE

SIMPLE  
MANIABLE  
ÉCONOMIQUE



# DACD

Partenaire · Chimie · Innovation

Pour consulter notre catalogue  
Traçage des Terrains de Sports  
Flashez ce code



1/2

### Unité de Recherches et de Fabrication

125 rue du Royans, Zone d'Activités Mathias - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence  
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46 - Email : contact@dacd.com - Site : www.dacd.com  
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S Lyon 453 231 565 - APE 4671Z  
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69)

► **Consommations et dilutions :**

Applications Dilutions	MACHINES à TRACER de la CONCURRENCE	CONCEPT DACD <b>STARLINE</b>
<b>1<sup>er</sup> TRAÇAGE</b> 1 Litre de peinture pour 2 à 4 Litres d'eau	10 Litres de solution*	6 Litres de solution*
<b>RETRAÇAGE</b> 1 Litre de peinture pour 4 à 9 Litres d'eau	10 Litres de solution*	6 Litres de solution*

\*selon le matériel utilisé pour un terrain de football de 700 mètres linéaires

► **Conseil :**

La Société DACD vous recommande la machine **STARLINE** permettant une utilisation optimisée de la peinture **DÉLIMITE NF**.

- Mise en application rapide.
- Mélange facilité.
- Maniabilité et confort de travail.
- Qualité du tracé.

► **Pour un terrain de football homologué :**

- 700 mètres linéaires (bande de 10 cm de large) :

**6 Litres\* de solution avec STARLINE, soit -40 % de moins** que les 10 Litres nécessaires avec les machines à tracer standard de la concurrence.

► **Pour un terrain de rugby homologué :**

- 1000 mètres linéaires (bande de 10 cm de large) :

**8,6 Litres\* de solution avec STARLINE, soit -40 % de moins** que les 14,5 Litres nécessaires avec les machines à tracer standard de la concurrence.

\*Pour un traceur qui marche à 4 km/h.

► **Recommandations :**

Pour une meilleure conservation mais aussi une plus grande facilité d'utilisation, stocker vos peintures dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs et du gel.

*DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*



**Unité de Recherches et de Fabrication**

125 rue du Royans, Zone d'Activités Mathias - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence  
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46 - Email : contact@dacd.com - Site : www.dacd.com  
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S Lyon 453 231 565 - APE 4671Z  
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69)

**NOUVEAU CONCEPT**

**STARLINE**

SIMPLE  
MANIABLE  
ÉCONOMIQUE



3 positions de traçage



Centrale



À droite



À gauche



Bidon gradué  
pour la préparation  
des peintures  
concentrées.

**DACD**  
Partenaire · Chimie · Innovation

Pour consulter notre catalogue  
Traçage des Terrains de Sports  
Flashez ce code

